

4

Languedoc

À Nîmes et Montpellier. Actions citoyennes simultanées pour les déboulonneurs ce week-end dans la région. Leur souhait : limiter par leur taille les emplacements publicitaires agressifs.

Les déboulonneurs affichent leur ras-le-bol

■ Après Rouen, Lyon, Lille, les déboulonneurs s'étaient donnés rendez-vous ce week-end en Languedoc.

Ce collectif n'a qu'un but, faire tomber la publicité de son piédestal, détruire son prestige. Samedi, vers 14 heures, rue du cirque romain à Nîmes, bombe de peinture en poche, une vingtaine de Gardois, de toutes générations, lorgnait une belle quatre par trois. Le type même d'espace publicitaire qu'ils jugent violent visuellement et intellectuellement comme l'expliquait Sylvie, une Bességeoise bien remontée : « *Le matraquage publicitaire est dangereux pour le piéton, pour la sécurité routière, mais également pour nos enfants qui évoluent dans une société de consommation, ce qui pousse chacun de nous à avoir des comportements ridicules. C'est du terrorisme moral* ». Si les déboulonneurs s'attaquaient, au même moment, à Montpellier (voir ci-dessous), la première incursion du collectif à Nîmes n'avait pas de sens précis. « *C'est à Nîmes comme partout ailleurs, souligne Roberte une septuagénaire nimoise. Du coup toutes les communes se ressemblent. Nos villes n'existent plus. Elles se cachent derrière ces écrans* ». En

pays gardois, si Nîmes avait jusque-là échappé au barbouillage des irréductibles anti-pub, Anduze avait déjà été pris pour cible le 26 mai 2006. Une première qui risque de coûter très cher à Sarah et François, venus simplement dans la cité romaine pour épauler leurs camarades : « *le procès du barbouillage d'Anduze aura lieu le vendredi 9 mars au tribunal correctionnel d'Alès. Pour avoir simplement écrit notre colère sur une affiche surdimensionnée - à visage découvert devant la presse et les gendarmes - nous risquons jusqu'à 3750 euros d'amende et des travaux d'intérêt général pour dégradations légères* constate François.

Nous ne réfutons pas la publicité, nous souhaitons juste que la taille maximale soit ramenée à celle qu'on accorde à l'affichage associatif, soit 50 x 70 cm ». Paola, une lozérienne venue soutenir l'intervention acquiesce : « *Le pire c'est que le petit citoyen ne pourra jamais exiger de tels panneaux pour écrire ce qu'il pense.*

C'est pourquoi je m'engage dans ce combat contre la société marchande. Je vis en Cévennes et chez nous aussi, même en habitant loin des grands magasins, l'invasion commence. Alors je reste vigilante ».

FABRICE ROUGIER



Le Collectif des déboulonneurs de Montpellier a refait samedi, un an jour pour jour après sa première action, le barbouillage du même panneau publicitaire.

Les barbouilleurs ont le sens de la fête

■ Ils sont de ceux qui pensent que fêter les anniversaires, c'est sacré. Alors samedi, malgré la grève des trams et des bus, toute la famille du Collectif des déboulonneurs montpellierain et ses sympathisants étaient, vers 17 h 30, au rendez-vous. Exactement à l'angle que fait la rue Léon Blum avec l'avenue du Pont-Juvénal, à Montpellier.

Une trentaine de personnes, dont une majorité de jeunes, s'y est retrouvée. C'est là qu'il y a un an jour pour jour, sur le même panneau publicitaire 4 par 3, le Collectif des déboulonneurs de Montpellier commençait à exister, par une première action de barbouillage sur le panneau honni.

Deux des « déboulonneurs » - « *on commet une dégradation légère en écrivant un message avec de la peinture sur un panneau publicitaire, c'est un barbouillage et non un taggage* », précise Maxime - avaient alors été interpellés par la police. Conviée à l'anniversaire, celle-ci hier ne s'est pas déplacée.

« **Compréhension de la justice** » Pourtant la petite fête réservée à la pub était complète. Après avoir posé une échelle en appui sur le 4 par 3, un homme y a grimpé, et, sous le regard des automobilistes qui attendaient au feu rouge, presque amorphes, y a tracé un « Trop de pub » à la peinture bleue. Après quoi le groupe, en

chœur et sur l'air de « *Le déserteur* » de Boris Vian, entonnait « *Le Barbouilleur* ». « *Monsieur le Président, / Je ne supporte plus / Ces photos qui polluent / La vue de tous les gens* », et dans un autre couplet « *C'est pas pour vous fâcher, / Il faut que je vous dise, / Ma décision est prise / Je m'en vais barbouiller* ».

Jean-François Lenoir, 27 ans, salarié, était là samedi. Interpellé par la police en février 2006 pour l'action de barbouillage, il était l'un des deux co-prévenus au procès qui s'est tenu en juin 2006 à Montpellier.

Il a écopé, comme son copain, de 200 euros d'amende avec sursis. « *On nous a un peu tapé sur les*

doigts, mais il y a eu je pense une compréhension de la justice sur le fond de notre action », analyse-t-il. S'il s'est engagé dans ce combat contre l'envahissement de l'espace public par la publicité, c'est parce que, comme Caroline, 22 ans, jeune fille à la beauté bohème, venue soutenir le Collectif, mais aussi Rémi, il s'oppose au matraquage de la publicité sur le citoyen.

Tous s'insurgent contre « *ce conditionnement qui vise à créer le besoin chez les gens* ». Contre ce modèle de société qui voudrait nous faire croire que, hors de la consommation à tout crin, pas de salut.

CATHERINE VINGTRINIER